

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 19 juin 2020

DÉLIBÉRATION N° CD-2020/06/19-7/02 C

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20200619-lmc100000020636-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/06/2020

Réception Préfet : 24/06/2020

Publication RAAD : 24/06/2020

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : LUCZAK Daisy

---

OBJET : Compte administratif 2019 et affectation des résultats.

Le compte administratif retrace l'exécution, en dépenses et en recettes, du budget du Département au cours d'une année civile (1er janvier au 31 décembre). Pour 2019, le compte administratif du budget principal présente un volume total de dépenses propres à l'exercice (en mouvements réels) de 1 milliard 449,3 millions d'euros pour 1 milliard 454,5 millions d'euros en recettes propres à l'exercice (en mouvements réels). Ces opérations, propres à l'exercice 2019, se soldent ainsi par un "excédent" de 5,2 M€ constituant le résultat de gestion 2019. Cet excédent s'impute sur le résultat reporté cumulé à fin 2018 qui était excédentaire de 27,9 M€, ainsi que le déficit des reports de 2019 sur 2020 (2,5 M€). Dès lors le résultat disponible cumulé à fin 2019 qui sera repris en DM1 2020 (valant budget supplémentaire), sera de 30,6 M€.

Deux budgets annexes au budget principal présentent, par ailleurs, les résultats suivants :

- Budget annexe GAIA = excédent de fonctionnement de 122 078,49 € et excédent d'investissement de 44 733,96€
- Budget annexe Boutiques = excédent de fonctionnement de 1 319 454,16 €.

Budget annexe Boutiques

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les comptes de gestion établis pour l'exercice 2019 par Madame le Payeur Départemental

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

Article 1 : d'approuver le compte administratif du Budget annexe « Boutiques » du Département de Seine-et-Marne pour l'exercice 2019 présentés par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Article 2 : de déterminer, les soldes d'exécution et le résultat de fonctionnement à affecter ainsi qu'il suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat antérieur				1 202 434,08
Réalisé de l'exercice 2019			301 530,64	418 550,72
<b>TOTAL</b>	-	-	301 530,64	1 620 984,80
<b>RESULTAT A AFFECTER</b>	-			<b>1 319 454,16</b>
Reste à réaliser	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-			<b>1 319 454,16</b>
<b>Résultat définitif</b>	-			<b>1 319 454,16</b>

**Article 3** : d'affecter le résultat de fonctionnement de clôture ainsi qu'il suit :

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement de **1 319 454,16 €** sera repris au budget supplémentaire de l'exercice 2019.

**Article 4** : d'acter la réalisation des dépenses et des recettes pour l'exercice 2019 comme présentée en annexe 1 de la présente délibération

### Adopté à la majorité

Ont voté POUR (35) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI  
M. Arnaud de BELENET  
Mme Cathy BISSONNIER  
M. Ludovic BOUTILLIER  
Mme Martine BULLOT  
M. Jean-Marc CHANUSSOT  
M. Bernard COZIC  
Mme Martine DUVERNOIS  
Mme Anne-Laure FONTBONNE  
Mme Isoline GARREAU MILLOT  
M. Jérôme GUYARD  
M. Yves JAUNAUX  
M. Denis JULLEMIER  
Mme Sarah LACROIX  
M. Olivier LAVENKA  
Mme Nolwenn LE BOUTER  
Mme Daisy LUCZAK  
M. Olivier MORIN  
Mme Céline NETTHAVONGS  
M. Jean-François ONETO  
Mme Véronique PASQUIER  
M. Ugo PEZZETTA  
Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON  
M. Brice RABASTE  
Mme Isabelle RECIO  
Mme Béatrice RUCHETON  
Mme Geneviève SERT  
Mme Sandrine SOSINSKI  
M. Jean-Louis THIERIOT  
M. Jérôme TISSERAND  
M. Xavier VANDERBISE  
Mme Véronique VEAU  
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT  
Mme Andrée ZAÏDI qui a donné pouvoir Mme Isoline GARREAU MILLOT

Ont voté CONTRE (8) :

M. Bernard CORNEILLE qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Julie GOBERT  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Marianne MARGATÉ  
Mme Virginie THOBOR

Se sont ABSTENUS (0) :

N'a pas pris part au vote (1) :

M. Patrick SEPTIERS, en sa qualité de Président du Conseil du Département

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Franck VERNIN

Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne